

ANNEXE FINANCIERE

FOOT ANIMATION 2018/2019

Amendes pour les rencontres garçons et filles (U6 à U13)

Suite aux propositions de mise à jour de la Commission Foot Animation, adoptées par le Comité Directeur du 04 juillet 2017.

Forfait Challenge (tour qualificatif) ou critérium U11-U13	20,00€
Feuille de match en retard	6,00€
Feuille de match incomplète	8,00€
Non retour de feuille de match après rappel	10,00€
Jonglerie non effectuée	6,00€
Forfait Challenge, Futsal (tour qualificatif)	20,00€
Absence club aux réunions Ecole de foot (début et fin de saison)	30,00€
Absence réunion éducateurs Critérium Excellence, espoir, InterDistrict et Ambition	8,00€
Absence aux Finales ou rassemblements finaux	40,00€
Non participation du club aux journées Nationales - Clubs Labellisés (après inscription)	40,00€
Non participation du club aux journées Nationales - autres clubs (après inscription)	30,00€
Absence club festifoot, U6/7 et U8/9	15,00€
Absence de présentation de licence (lors des rassemblements finaux) par licence	8,00€
Absence lors de la cérémonie protocolaire ou remise de récompenses	10,00€
Pas de récompenses	
Joueur non licencié	10,00€
Forfait face à une équipe féminine	40,00€
Disqualification, non respect du règlement	30,00€

*** Les amendes concernant le Foot Animation seront reversées sur un fond spécial utilisé uniquement pour l'organisation du Foot Animation**